

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

ANSM
Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

**Décision DG n° 2012-210 du 16 juillet 2012 portant nomination
d'un expert auprès du conseil scientifique**

NOR : AFSM1230434S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5322-1, R. 5322-17 et suivants et
D. 5321-7 et suivants ;

Vu l'arrêté du 1^{er} février 2010 portant nomination au conseil scientifique de l'Agence française de
sécurité sanitaire des produits de santé ;

Vu la décision DG n° 2012-166 du 23 mai 2012 portant nomination d'experts auprès du conseil
scientifique,

Décide :

Article 1^{er}

M. ROMEO (Paul-Henri) est nommé expert auprès du conseil scientifique, à titre complémentaire
pour l'année 2012.

Article 2

Le directeur de la stratégie et des affaires internationales est chargé de l'exécution de la présente
décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 16 juillet 2012.

Pour le directeur général et par délégation :
Le directeur général adjoint,
F. HÉBERT